



Analyse rapide de l'impact de la pandémie liée au COVID-19 sur les violences faites aux femmes et aux Filles au Sahel.

Etude commanditée : par "l'ONG "Justice and Dignity for the Women of Sahel (JDWS)" "Justice et Dignité pour les Femmes du Sahel (JDWS) »

Auteurs: Dr. AG DALLA Ousmane (International University of Grand- Bassam Côte d'Ivoire) and Dr. Julie L. Snorek (Dartmouth College) USA

TABLE DE MATIÈRES

Remerciements -----	2
1. Introduction -----	3
2. Présentation de "JDWS" (Justice et Dignité pour les Femmes au Sahel) -----	4
3. Contexte & Justification-----	4
4. Spécificités et contraintes des zones Sahéliennes/ Notre zone d'étude -----	6
4.1.Localisation du Sahel-----	7
4.2. Caracterisation du Sahel -----	8
5. Approche Méthodologique : -----	8
5.1.Echantillonnage et acquisition de données : -----	8
5.2.Traitement et Analyse des données -----	10
6. Conclusion/Recommandations -----	16
References -----	

Remerciements

Nous avons pu commencer la présente étude grâce à une mobilisation générale de toute l'équipe de l'ONG JDWS (Oumar Tangara, Kadiatou CISSE, Fattimata MOHAMED ALI, Seydou SOW, Hourley DIALLO, Lara PRICE). Les résultats auxquels nous avons aboutis, sont certainement le fruit de leurs efforts. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude. Au sein de cette structure, les remerciements s'adressent particulièrement à Aida Hamahady OUALATE, la fondatrice/Présidente de JDWS qui n'a ménagé aucun effort pour la réussite de cette étude.

Il faut rappeler que la réalisation d'une telle étude est un exercice qui met, certes, les auteurs et les commanditaires au premier plan, mais ne peut aboutir que lorsqu'elle bénéficie d'un solide appui. Dans notre cas, nous avons bénéficié de celui-ci à travers un réseau de volontaires physiques et de réseaux sociaux, de bénévoles, de partenaires et de simples sympathisants. Nous tenons à les remercier toutes et tous avec une motion spéciale aux représentants de JDWS au Sahel (Aissata BA, Souleymane MAIGA, Diana SIDIDI, Modibo DRAME Aicha Walet ELMEHDI, Baba Yattara, Zeinabou Walet MOHAMED ALI, Mouhamadou Lamine BA, Amadou Moctar DAILLO, Fattimata Walet N'DAYA, Makka Issa GOUKOUNI, Bibata DINGA, Moussa Mayaki SANOUSI, Rokiyatou Walet HATTAYE). Très présents tout au long de ce travail, il nous ont fait bénéficier sans retenue de leur grand sens de communication et de leur soutien toujours empreint de chaleur humaine. Nous leurs sommes redevables.

Il nous plaît également de dire un grand merci à toutes les personnes qui, par leurs suggestions et critiques constructives ont permis l'amélioration de cette étude. Je citerais, entre autres, Ms. Fabiola Ngeruka GBV Sub-Cluster Coordinator UNFPA Mali, Elmehdy AG MUPHTAH de l'UNESCO Mali, Mme Coumba BAH Gender Relations/CEO MUSOYA (Mali), Habaye AG MOHAMED depuis Nouakchott (MAURITANIE), Abdoul Karim SYLLA, Cherif HAIDARA, Ahmed Ag ABOUBACRINE Consultant Evaluation du Development & Mesure Performance, Abdramana COULIBALY UN Women (Mali), Ismael MOHAMED Humanitarian Affairs Officer Mali (OCHA).

Cette étude doit beaucoup enfin à la collaboration des femmes et filles, des communautés rurales et urbaines..., des cadres des projets et ONG, élus, des services administratifs et techniques des différents pays enquêtés que nous tenons à remercier sincèrement. Nous exprimons, enfin notre profonde gratitude à tous ceux ou celles qui ont contribué de près ou de loin, à la réalisation de ce projet.

1. Introduction

Au moment de la rédaction du présent rapport, 500 000 personnes sont décédées dans le monde, suite au nouveau coronavirus (COVID-19). La Maladie est devenue la pandémie mondiale la plus rapide de ce siècle, surmontant les défis de santé publique et socio-économiques. Pour lutter contre cette pandémie, les gouvernements et institutions spécialisées ont pris des mesures draconiennes sans précédents exigeant de multiples contraintes à notre mode de vie quotidien. Parallèlement et face aux tensions économiques, les craintes grandissent quant à leur capacité de surmonter la redoutable crise.

La pandémie a un impact particulièrement marqué dans les pays où les capacités gouvernementales sont déjà limitées, aggravant ainsi les inégalités et les vulnérabilités existantes. La crise liée au COVID-19 devrait également augmenter les niveaux de violences perpétrées contre les partenaires intimes, en raison de l'imposition de restrictions, notamment de mouvement, ce qui augmente l'exposition aux partenaires violents. À son tour, l'augmentation des contraintes des ménages en raison des tensions économiques pourrait favoriser le stress de celles-ci et augmenter les violences dans les dits ménages.

Cette situation est particulièrement aggravée au Sahel, du fait notamment des événements survenus depuis 2012 en relation avec les multiples conflits armés, le terrorisme et aux changements climatiques. En conséquence, (l'UNFPA, 2020) (Fonds des Nations Unies pour la population) a prédit que la pandémie risque de saper les efforts fournis depuis des décennies pour mettre fin à la violence basée sur le genre, en réduisant les voies de protection et les services sociaux en faveur des victimes des dites violences et en augmentant l'incidence de la violence à travers le monde.

A, propos de ces violences liées au genre, La Rapporteuse spéciale des Nations Unies "Dubravka Simonovic" a également affirmé, qu'il est très probable que les taux de violence domestique généralisée augmenteront en raison de cette pandémie.

Pour de nombreuses femmes et enfants, le domicile peut être un lieu de peur et d'abus en raison des nouvelles exigences de la crise. Il est essentiel, à la lumière de cette situation sans précédent, de comprendre l'impact du coronavirus sur les ménages souffrant de VBG.

2. Présentation de "JDWS" (Justice et Dignité pour les Femmes au Sahel)

Justice and Dignity of the Women of Sahel (JDWS) ou JDWS (Justice et Dignité pour les Femmes au Sahel) en Français est une ONG à but non lucratif de réflexions et d'initiatives dont l'objectif principal est un engagement contre les violences, surtout physiques et psychologiques, faites aux femmes et aux filles dans le monde et particulièrement au Sahel.

L'ONG (JDWS) doit son origine à une femme malienne qui a vécu au Mali et dans d'autres pays du Sahel durant les difficiles périodes des conflits armés où elle a été témoin de divers types de violences à l'endroit des femmes et des filles. JDWS, insère son action dans la solidarité internationale et compte sur la participation des personnes physiques et morales convaincues de la nécessité d'alléger la souffrance des femmes et de leur redonner leur dignité. Nos actions consistent entre autres à :

- faire prendre conscience aux femmes et filles de leurs conditions spécifiques d'opprimées et sur les valeurs et facteurs patriarcaux qui perpétuent cette oppression ;
- développer chez la femme et la fille un sentiment personnel d'identité, d'esprit de changement social et de participation active à ce changement ;
- utiliser l'activisme à travers des études et recherches pour conscientiser les hommes et les femmes sur la nécessité de combattre ces violences ;
- apporter une aide directe (médicale et psychologique) aux femmes et filles victimes de violences.
- apporter un appui (juridique, sécuritaire et socio-économique) aux femmes et aux filles dans des situations de conflits.

3. Contexte & Justifications :

Au Sahel les causes fondamentales des violences faites aux femmes et aux filles résident dans les fortes inégalités structurelles entre les sexes, le non-respect des droits humains et l'abus de pouvoir masculin dans des sociétés où le système du patriarcat a toujours prévalu. Les événements multiples comme les sévères changements climatiques, le terrorisme et les conflits armés qui secouent la sous-région ouest-Africaine accentuent les violences basées sur le genre.

Dans cette région du monde, les femmes et les filles sont depuis la nuit des temps victimes de ces violences. En raison des pesanteurs socio-culturelles, les femmes et les filles payent un lourd tribut, du fait des structures sociales qui les discriminent, subjuguent et minent leur bien-être. Elles travaillent 18h/24, se réveillent avant tous les membres de la famille, pour ne se coucher qu'après toute la famille.

Ces violences commencent généralement très tôt, depuis l'enfance pour s'accroître à l'âge adulte. Malheureusement, elles sont ancrées, maintenues et justifiées par des normes sociales. Les filles au Sahel notamment, sont entre autres victimes de mutilations génitales féminines, d'attouchements sexuels, de pédophilie et/ou incestes, dans leur enfance et de harcèlements sexuels, de viols, de mariages précoces et/ou forcés (qui entraînent l'arrêt de leur scolarité et les affectent autant psychologiquement que financièrement), répudiation ou de divorce, plus souvent, prononcé à leurs torts, même quand elles sont dans leurs droits.

Humiliées, parfois battues et économiquement discriminées, elles n'ont d'autres options que de se soumettre dans la soumission et confier leur sort à la fatalité. Même quand un corpus juridique national et international favorable à la protection de leurs droits, existe, son application est très timide et ceux qui en sont chargés, sont dans leur quasi-majorité des hommes. Bien avant l'impact de la pandémie de COVID-19, une très grande partie de la population de cette partie de l'Afrique de l'Ouest dépend depuis longtemps de l'aide humanitaire¹. Plus de 80% de la population rurale dépendent de l'agriculture de subsistance et toute perturbation des saisons agricoles actuelles et à venir aura un impact incalculable à long terme sur la région².

Convaincus que cette situation mérite un traitement adéquat dans l'urgence, l'ONG (JDWS) a décidé de mener la présente étude et de la soumettre aux partenaires, notamment des pays Sahéliens. En effet, en raison de la réduction, voire de l'arrêt de la mobilité dans de nombreux endroits, afin de limiter la propagation du virus, les femmes se sont retrouvées confinées avec leurs agresseurs, sans possibilité d'évasion. De plus, certains refuges qui auparavant étaient suffisamment accessibles aux femmes ayant besoin de fuir leurs agresseurs ne le sont plus.

Ce questionnaire entend évaluer les conditions que vivent les femmes dans cette nouvelle situation dans six pays sahéliens à savoir le Mali, le Niger, le Tchad, le Sénégal, le Burkina Faso et la Mauritanie pour comprendre et quantifier la croissance des violences conjugales à leur égard durant cette crise sanitaire. L'objectif final de cette étude est surtout de contribuer à la conception et au développement de voies pratiques et concertées en faveur de la prévention des VBG, même sous la contrainte d'une crise comme celle du COVID-19.

1 https://www.unocha.org/sites/unocha/files/GHO-2020_v9.1.pdf

2 <https://reliefweb.int/report/world/economic-and-market-impact-analysis-covid-19-west-and-central-africa-wfp-regional>

4. Spécificités et contraintes des zones Sahéliennes : champ d'étude

4.1 Localisation du Sahel

La ceinture sahélienne recouvre, entièrement ou en partie, les pays suivants : le Sénégal, le sud de la Mauritanie, le Mali, l'extrême sud de l'Algérie, le nord du Burkina Faso, le Niger, l'extrême nord du Nigeria, le centre du Tchad, le centre du Soudan (notamment le Darfour et le Kordofan) et le Cap-Vert. On y ajoute parfois l'Éthiopie, l'Érythrée, Djibouti, la Somalie et le Kenya (voir carte.1). Mais, la région géographique formée par le Sahel ne s'enferme pas seulement dans des frontières étatiques, les pays sahéliens s'inscrivent aussi dans un mouvement général d'intégration au sein de l'espace **CEDEAO**³ (hormis pour le Tchad et la Mauritanie, respectivement insérés dans l'espace **CEMAC**⁴ et **UMA**⁵). C'est pourquoi, le terme "Sahel" aujourd'hui s'applique aussi bien à une zone agro-climatique qu'à une entité "géopolitique". Politiquement, la zone comprend un certain nombre d'États couramment appelés "Sahéliens", regroupés au sein d'une organisation commune : le **CILSS**⁶ (Comité Inter-états de Lutte contre la Sécheresse au Sahel).

La population des cinq pays du Sahel (Tchad, Niger, Mali, Burkina Faso, Mauritanie) pourrait passer de 135 millions de personnes en 2015 à 330 millions en 2050 si les taux de natalité actuels se maintiennent⁷. Il conviendra d'examiner le fort accroissement de cette population dans les prochaines décennies. Ces cinq pays se caractérisent par une forte croissance démographique naturelle, supérieure à 2% par an, et même à 3% au Mali et au Niger, selon les estimations du PNUD de l'année 2008, soit des taux nettement plus

3 La Communauté Économique du Développement des États de l'Afrique de l'Ouest(CEDEAO) est une Organisation intergouvernementale ouest africaine le 28 mai 1975 C'est la principale structure destinée à coordonner les actions des pays de l'Afrique de l'ouest.

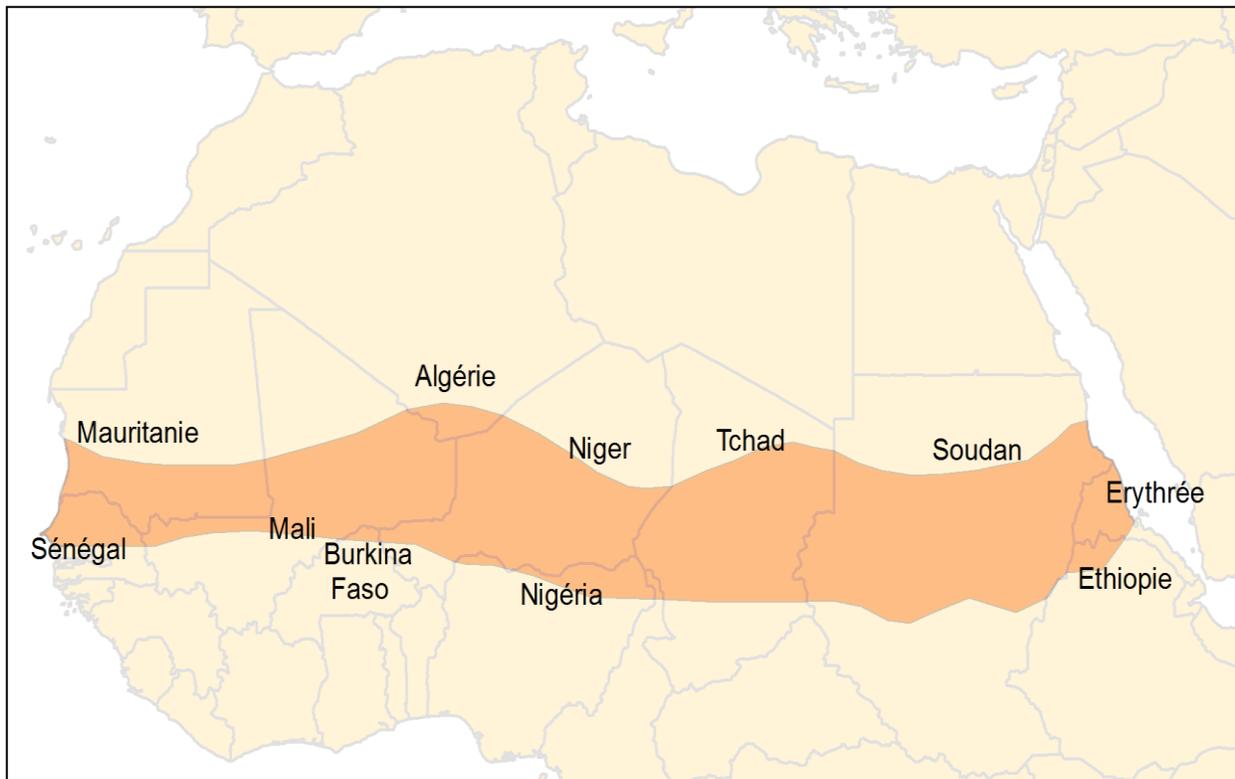
4 La **Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale(CEMAC)** est une organisation internationale regroupant 06 pays d'Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique, Congo(Brazzaville) Gabon Tchad et Guinée Equatoriale)créée pour prendre le relais de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC). Le traité instituant la CEMAC a été signé le 16 mars mars 1994 à N'Djamena (Tchad) est entré en vigueur en juin 1999. Son siège est à Bangui (République centrafricaine.)

5 L'Union du Maghreb (UMA) désigne l'organisation économique et politique formée par les cinq pays du Maghreb arabe à savoir l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Tunisie ainsi que la Mauritanie et dont le siège du secrétariat général est situé au à Rabat (Maroc)

6 Le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a été créé le 12 septembre 1973 à la suite des grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel dans les années 70. Il regroupe de nos jours treize (13) États membres dont : 8 États côtiers (Bénin, Côte d'ivoire, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Mauritanie, Sénégal, Togo) ; 4 États enclavés (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad) et 1 État insulaire (Cap Vert). (<http://www.cilss.bf/spip.php?rubrique1>)

7 <https://www.la-croix.com/Journal/chiffres-cles-Sahel-2018-01-25-1100908576>

élevés que la moyenne mondiale (1,2%). Cette croissance démographique naturelle s'explique essentiellement par une fécondité élevée ; celle-ci s'élève à 7,6 enfants par femme au Niger et représente l'un des plus élevés au monde. Toutefois, les effets de la fécondité sur la croissance démographique sont limités par des taux encore très élevés de mortalité infantile, allant de 77 décès d'enfants de moins d'un an pour mille naissances en Mauritanie à 106 au Tchad.



Carte n°1: Carte du Sahel (AG DALLA.O, 2012).

4.2 Caractérisation du Sahel

La caractérisation des pays du sahel par la sécheresse est une étape essentielle de la problématique d'interface nature-sociétés. D'après le rapport² du GIEC (IPCC, 2007)⁸, les impacts de la variabilité et des

⁸ *Programme GICC / Gestion territoriale du changement climatique. Une analyse à partir des politiques régionales/Le rapport du Groupe de travail II du GIEC traite de la sensibilité, de la capacité d'adaptation et de la vulnérabilité des systèmes naturels et humains au changement climatique ainsi que des conséquences potentielles de ce changement*

changements climatiques sur les écosystèmes de la région sahélienne sont sans équivoque. Les secteurs les plus touchés sont l'agriculture, l'élevage et les ressources en eau. La restauration de l'activité agricole est une priorité absolue. Elle implique l'accès à l'eau, à l'électricité, la restauration de l'hydraulique rurale, et une réhabilitation de populations qui ont parfois tout perdu, en particulier les réfugiés suite aux conflits permanents dans ces régions.

Une situation humanitaire aggravée par l'insécurité. En effet, les populations civiles dont les femmes et les enfants sont les premières victimes, suite aux multiples conflits armés et l'instabilité sécuritaire dans la zone. Les Agences des Nations Unies et leurs partenaires humanitaires ont lancé début 2013 un appel pour plus de 1,6 milliard de dollars afin d'aider les personnes touchées par la crise alimentaire et nutritionnelle.

5. Approche Méthodologique :

5.1 Echantillonnage et collecte de données :

L'enquête en ligne a été développée et testée par l'équipe JDWS pour être diffusée via les réseaux sociaux et via ses contacts personnels dans les six pays sahéliens concernés par l'étude. JDWS a engagé des personnes physiques enquêteuses dans chacun des pays. Le processus de distribution de l'enquête s'est déroulé au travers des médias et via les réseaux sociaux de chaque enquêteur pays. Ainsi, chaque individu a pu trouver des répondants grâce à une méthode d'échantillonnage en boule de neige et par le système le « bouche à oreille ». Pour garantir la réussite de l'enquête, les personnes chargées de l'enquête au sein du JDWS et de leurs réseaux ont organisé des appels de suivi et des messages (SMS)- relais à leurs contacts.

La période initiale de diffusion était d'une semaine, et celle-ci a été prolongée de deux semaines pour accroître les réponses et avoir un échantillon significatif. L'enquête a été lancée par l'ONG JDWS sur une période d'environ 03 semaines allant du 04 juin 2020 au 25 juin 2020 afin de suivre l'évolution des comportements en termes de violences et de leur croissance sous la crise du COVID-19. La participation des répondants à l'enquête était strictement volontaire, confidentielle et n'était liée à aucune forme de compensation. Aucune information d'identification n'a été recueillie sur les répondants.

Notre enquête a été réalisée en ligne (utilisant principalement google Forms) à travers des questions ouvertes et simples en direction des femmes et filles de tous les âges dans les six principaux pays du Sahel.

Nous avons adopté cette option d'enquête en ligne dans le souci :

- de limiter les déplacements en dehors du strict nécessaire pour éviter les contaminations dans le cadre de la lutte contre la propagation du virus COVID-19.
- de permettre à l'ONG d'atteindre directement les personnes concernées bien que plus difficile en période de pandémie au lieu de passer par les organisations en charge de la question dans les pays concernés qui serait certainement plus aisé à faire.
- D'atteindre plus de personnes dans un espace géographique très vaste que constitue l'énorme domaine d'investigation de notre zone d'étude, celui toute la zone sahélienne, ainsi le questionnaire en ligne a pu être déployé de manière plus large et maximiser le nombre de personne interrogés.

Nous avons enregistré des réponses en fonction des cultures et pesanteurs sociales de chacun des six pays Sahéliens et aussi en fonction du dynamisme de nos contacts physiques et de nos réseaux en termes de connexion de ces derniers sur les médias sociaux dans lesdits pays.

Nous avons recueilli un total de 1056 réponses, réparties respectivement du plus élevé au plus bas nombre comme suit (voir figure. 1) ci-dessous :

- Mali 415 réponses soit (39%),
- Sénégal avec 201 réponses soit (19%),
- le Burkina Faso avec 187 réponses soit (18%),
- le Tchad avec 102 réponses (9,2 %),
- la Mauritanie avec 99 réponses (9%), et
- le Niger avec 52 réponses (5%)

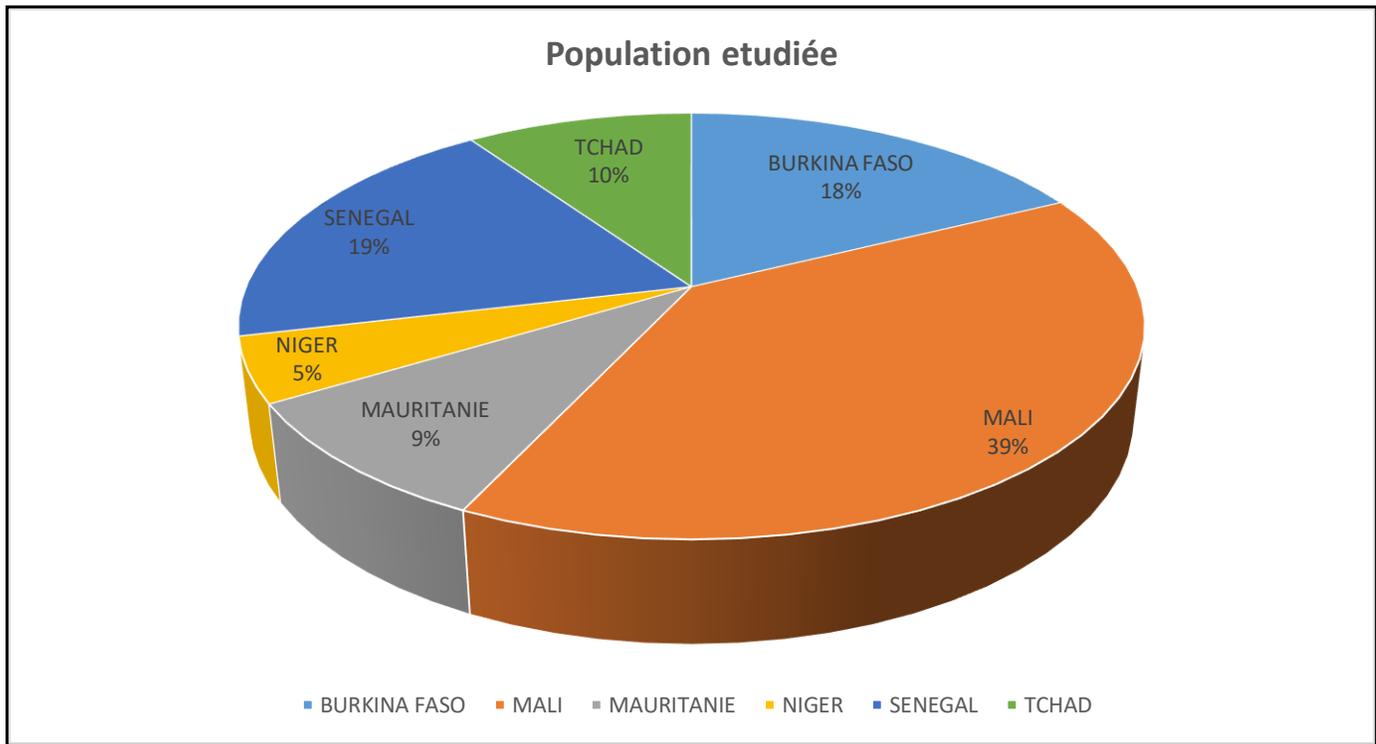


Figure.1 : échantillon par pays enquêté : (Source : JDFS, juin 2020)

5.2 Traitement et Analyse des données

Les données recueillies affichent avec précision l'évolution des comportements en termes de violence conjugales d'avant le covid-19 et sous la crise de la Pandémie. En raison de notre centre d'intérêt à savoir, celui de l'accroissement des violences conjugales durant la grande crise sanitaire, nous avons réduit l'étude à la comparaison des violences conjugales avant et pendant le Covid19 suivant le (tableau 1) ci-dessous.

En effet, les restrictions dues aux mesures barrières imposées aux populations ont réduit aussi bien la mobilité que les activités génératrices de revenu quotidiennes des femmes et des filles.

N°	PAYS	TAILLE	violences avant Covid19	% Violence avant COVID19	Violence durant COVID 19	% violence durant COVID-19	% Augmentation Violence sous COVID19
1	BURKINA FASO	187	19	10,16	29	15,51	5,35
2	MALI	415	182	43,86	224	53,98	10,12
3	MAURITANIE	99	11	11,11	16	16,16	5,05
4	NIGER	52	3	5,77	7	13,46	7,69
5	SENEGAL	201	163	81,09	193	96,02	14,93
6	TCHAD	102	51	50,00	82	80,39	30,39
	Total	1056	429	40,63	551	52,18	11,55

Tableau.1 : comparatif de violences avant et pendant le COVID 19 : (Source : JDWS, juin2020).

Ainsi, selon les résultats de l'enquête consignés dans le (tableau.1) ci-dessus donne que sur les 1056 femmes/filles interrogées, 429 ont déclarées avoir subies des violences conjugales physiques et/ou morales. Celles-ci sont de différentes natures, il s'agit entre autres des intimidations, des insultes, d'humiliations, des coups et blessures et souvent des menaces de mort. Certaines femmes vont jusqu'à affirmer subir des maltraitances pendant la période de leurs grossesses.

D'autre part, le taux de pourcentage des violences conjugales par pays avant la crise sanitaire du Covid-19, selon les données de chaque pays enquêté est représentée par (la figure.2) ci-dessous. Ce pourcentage est fonction de la taille de réponses recueillies de la part des femmes et filles dans chacun des six pays.

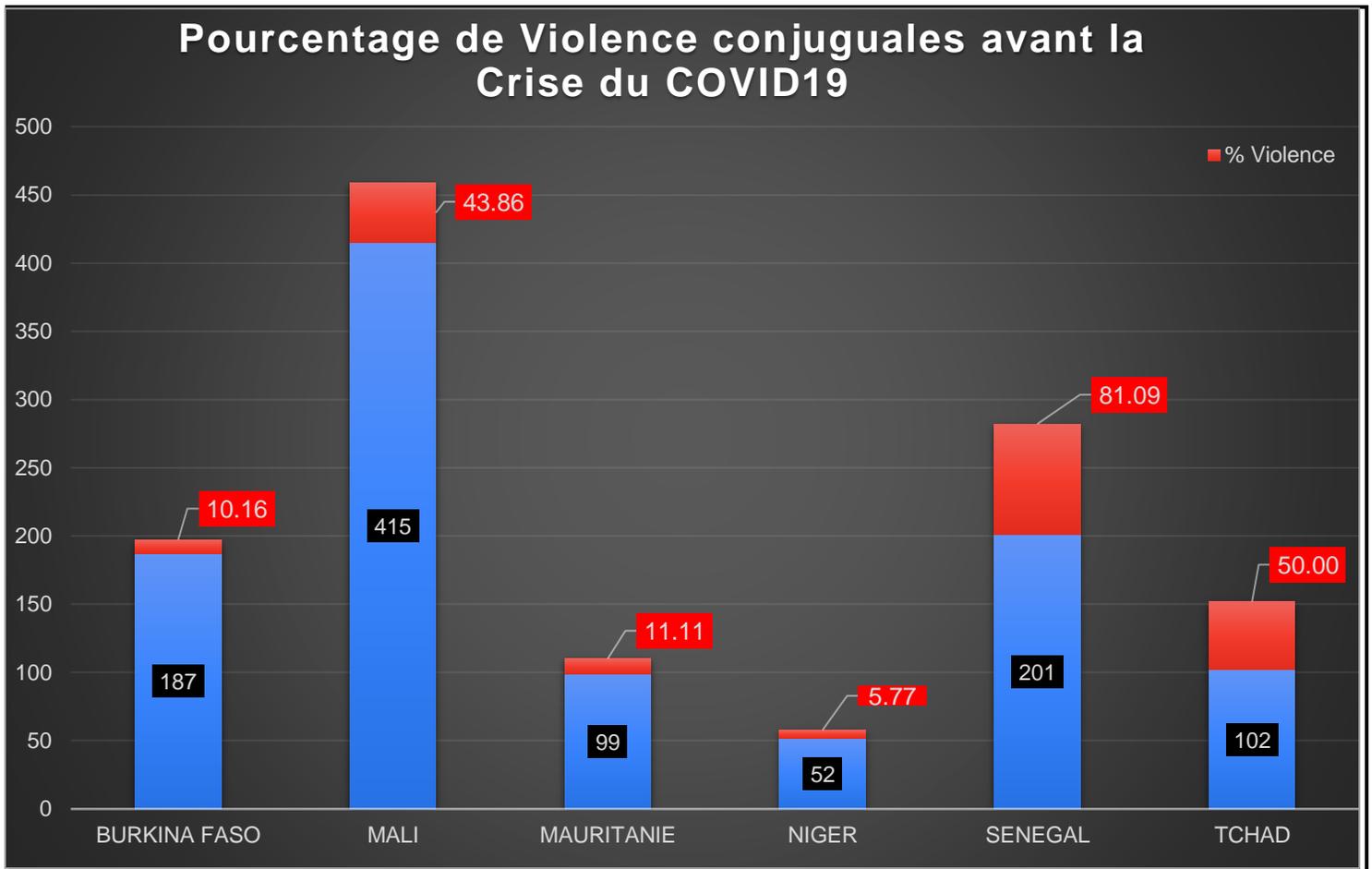


Fig. 2 : pourcentage de violences conjugales avant le COVID-19 dans chaque pays : (Source, JDWS, juin 2020)

Les données ci-dessus montrent qu'avant la crise du COVID-19, le taux de violences conjugales se décline respectivement du plus élevé au plus bas comme suit :

- le Sénégal avec le plus grand taux de violence basée sur le genre. En effet sur 201 femmes interrogées, 163 affirment avoir subies des violences conjugales physiques ou morales, soit 81%. Ensuite viennent respectivement
- le Tchad (50%) des femmes interrogées affirment avoir subies des violences soit physiques soit verbales,
- le Mali (44%),
- La Mauritanie (11%) pratiquement verbales certainement en raison de la culture de la Mauritanie par rapport aux femmes,
- le Burkina Faso (10%) et

- le Niger (6%) également due au fait que les femmes ne s'expriment généralement pas assez sur leurs conditions générales de vie conjugales.

L'étude montre enfin que sur une population totale de (1056) personnes enquêtées dans les six pays, 429 femmes et/ou filles soit environ 41% déclarent avoir subies des violences soit physiques ou verbales.

Quant à la situation de ces violences pendant la crise du COVID19, nous donnons ici les résultats de l'étude des violences avérées dans chacun des six pays isolément avant de donner le résultat général concernant la totalité des pays enquêtés (figure n°3).

L'étude montre que durant la crise :

- le Sénégal semble être encore le pays avec le taux de violences liées au genre le plus élevé; en outre sur les 201 femmes et/ou filles interrogées, 193 affirment avoir subies des violences conjugales physiques ou morales, soit 96% durant la période de restrictions liées au COVID-19. Ensuite viennent respectivement,
- le Tchad (80%),
- le Mali (54%),
- la Mauritanie (16,16%),
- le Burkina Faso (15,51%) et le
- Niger (14%).

Durant la crise de santé liée au Covid19, l'étude montre que sur la population totale (1056) dans les six pays enquêtés, 551 soit environ 53% déclarent avoir subies des violences conjugales soit physiques ou verbales durant la crise liée au COVID-19.

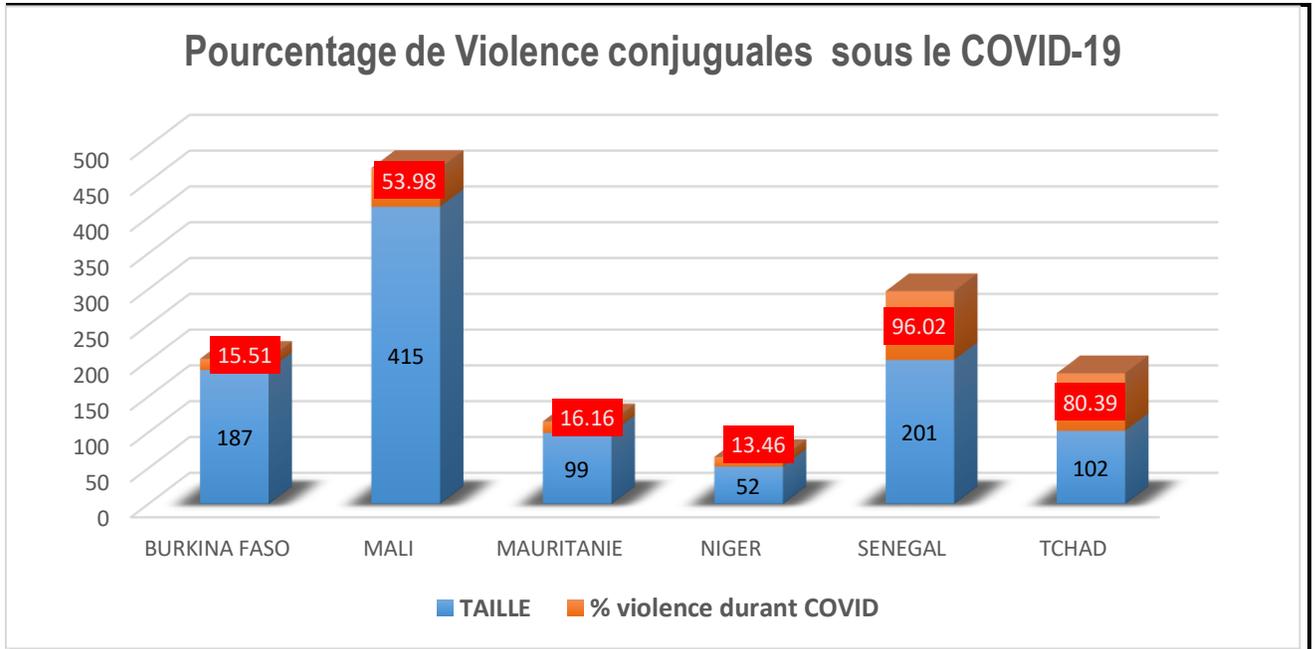


Fig. 3 : pourcentage de violences pendant le COVID-19 : (Source, JDWS, juin 2020)

Enfin, nous allons à présent, donner le résultat final de notre enquête relative à l'impact du Covid-19 sur les violences faites aux femmes et aux filles au Sahel.

Selon l'esprit de notre méthodologie, suivie et appliquée depuis le début de l'étude, nous donnons dans un premier temps, le pourcentage d'augmentation des violences liées au genre sous le COVID-19 dans chacun des six pays enquêtés, ensuite dans un deuxième temps, donner le résultat général de cette croissance sur l'ensemble de la zone enquêtée voir (figure.4).

En effet notre étude confirme que sous la pandémie du Coronavirus, il y a eu une croissance significative des violences conjugales dans tous les six pays du Sahel enquêtés. Selon les résultats de notre enquête ce taux de croissance de VBG durant le COVID-19 vaut respectivement du plus élevé de :

- 30% au Tchad,
- près de 15% au Sénégal,
- 11% au Mali,
- 10% au Burkina Faso,
- 7% au Niger

○ et 5% en Mauritanie.

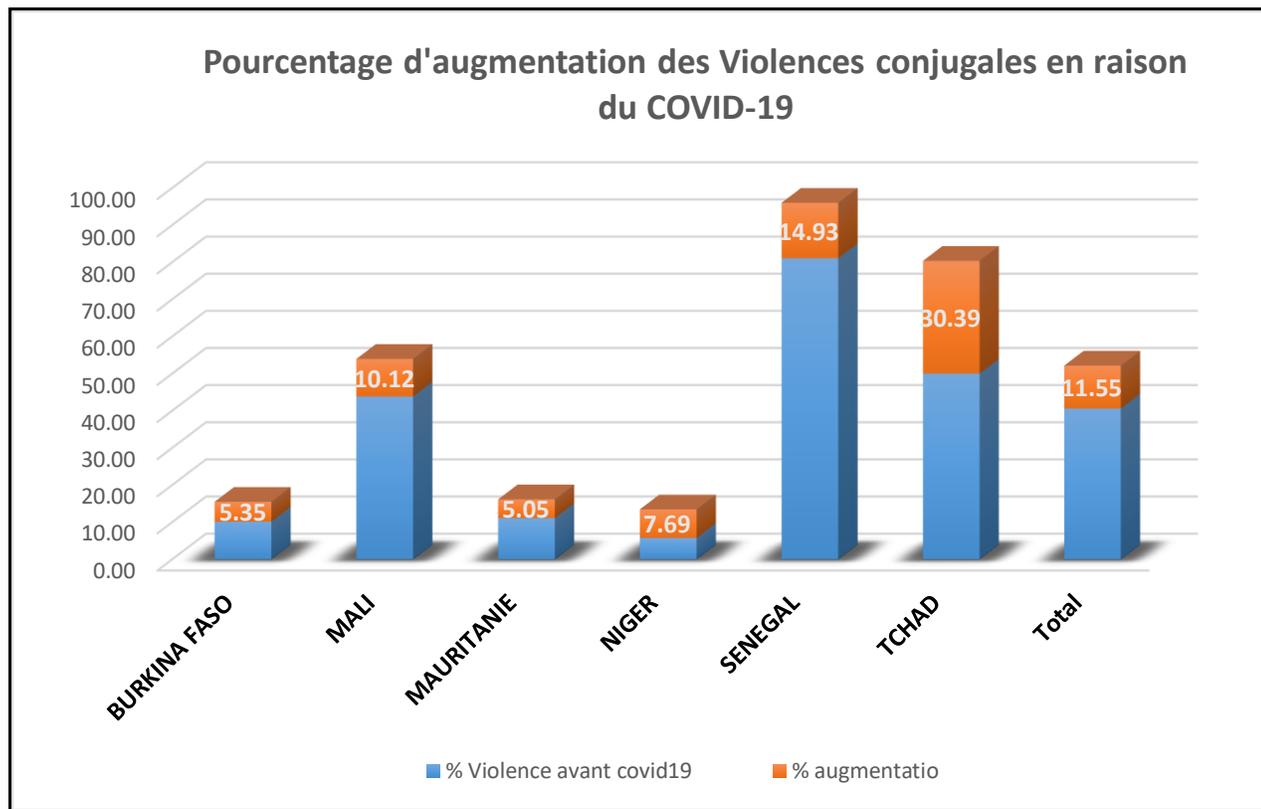


Fig. 4 : pourcentage de croissance de violence durant le COVID-19 par rapport aux violences d'avant le covid19 : (Source, JDWS, juin 2020).

La (figure.4) ci-dessus exprime pour chaque pays le taux de croissance de violence suivant :

- Le Tchad connaît la plus forte augmentation de violence conjugale soit **30%** de plus,
- Le Sénégal passe de 81% de violence conjugales à 96% soit une croissance de près de **15%**
- Le Mali est le deuxième pays avec un taux élevé de 43% avant COVID-19 contre 54% durant le COVID19 soit une augmentation de la violence de **11%**.
- Le Niger : de 5% à 13% soit une Hausse de **7%**
- Le Burkina Faso de 10% contre 16% soit une augmentation de **6%**
- La Mauritanie, comparée aux autres pays du sahel subit moins l'impact de la crise du COVID19 : 11 % contre 16% soit une augmentation de 5 %.

L'étude montre, enfin que sur une population totale de (1056) femmes/filles dans les six pays enquêtés, le total des violences conjugales qu'elles soient physiques ou verbales passent de 40.63 % avant la crise du COVID19 à 52.18 % durant la crise liée à la pandémie soit un taux d'accroissement de 12%.

6. Conclusion /Recommandations

Il faut noter que l'étude a été réalisée en ligne en raison surtout des mesures de prévention destinées à limiter la prorogation du Covid 19. Elle a été conduite selon une approche "témoignage / sondage" dans des délais très courts (3 semaines) et sur un espace assez vaste (6 pays), lequel, même s'il présente de fortes similitudes comporte, aussi, des différences culturelles notoires.

La disponibilité mais aussi la fiabilité des données sont variables d'un pays à l'autre du champ d'enquête. Il était difficile, voire, impossible de disposer de données récentes en raison du confinement, notamment, des administrations et des projets dédiées aux questions de genre. L'étude aurait pu également considérer certains facteurs évoqués dans cette enquête, comme étant susceptibles de contribuer également à cette croissance de violences conjugales à l'endroit des femmes et des filles au sahel. Il s'agit notamment du paramètre, revenu ou situation socio-économique des femmes qui participent fortement à leur autonomie.

En, effet, il est généralement reconnu que plus une femme ou une fille dispose d'une situation économique viable, moins, elle est vulnérable aux violences basées sur le genre. Or, au-delà des chiffres et des statistiques, le confinement a augmenté l'amplitude de risques de violences basées sur le genre et a considérablement réduit l'autonomisation des femmes et des filles qui ne peuvent plus se livrer à des activités génératrices de revenu (voir l'étude réalisée par UNFPA⁹, enquête socio-économique sur l'impact du COVID 19 et les VBG.).

Il est évident que toute situation de crise humanitaire affecte disproportionnellement les femmes et les violences basées sur le genre augmentent. L'ONG, recommande alors d'œuvrer dans cette lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, notamment du Sahel, d'aider surtout à leur autonomisation.

Dans les pays du champ de l'étude, les dispositifs de prise en charge des cas de VBG sont au demeurant faibles et ceux existants sont très peu opérationnels contrairement à d'autres pays hors du champ de l'étude, notamment, au Maroc où le gouvernement a mis en place un dispositif contre les VBG en période de COVID (numéro vert, visites inopinées en cas de suspicion de cas de VBG...). JDWS est conscient qu'il ne s'agit que d'une étude préliminaire mettant en avant quelques données et analyses en guise d'alerte sur la situation des femmes sahéniennes en période de pandémie CODIV 19.

L'étude pourrait servir dans l'urgence à conduire les Etats à réserver un traitement adéquat à cette problématique, par exemple, en s'inspirant des dispositifs adoptés dans d'autres pays ou réactiver les mécanismes existants de protection des femmes et des filles dans le respect des mesures sanitaires préventives. Enfin, il serait nécessaire d'engager une étude approfondie (protocole de recherche, échantillonnage représentatif, grille d'enquêtes, questionnaires, durée raisonnable, équipes pluridisciplinaires, moyens...) basée sur les résultats acquis pour disposer d'une vision plus large de cette question dans les pays sahéniens (productions de données complètes, faibles, analyses, recommandations...).

Quelques Références

- La prise en compte du genre dans le cadre de la réponse à la pandémie du COVID-19 en Afrique de l'ouest et du centre.
- ÉVALUATIONS RAPIDES DES IMPACTS GENRE DU COVID-19. Une note d'orientation pour intégrer le genre dans les évaluations de l'impact socio-économique du COVID-19.
- 8 INTERVENTIONS CLÉS POUR PRÉVENIR ET RÉPONDRE À LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES DANS LE CONTEXTE DE COVID-19
- Dossier de plaidoyer : Trois mesures de protection sociale d'urgence pour soutenir les femmes de l'économie informelle dans la crise COVID-19
- ONU Femmes Mali (Mai 2020) : Les Effets de la pandémie du COVID-19 sur les activités économiques des femmes: mutations et stratégies de riposte. Le cas des femmes du Mali. Enquête socioéconomique de mars-avril 2020.
- AG DALLA O. : Construction participative de l'information géographique pour le développement local au Sahel : Propositions méthodologiques dans une commune rurale du Nord du Mali.
- EDSM-2018, Enquête démographie et de santé du Mali, 2018
<https://dhsprogram.com/pubs/pdf/SR261/SR261.pdf>.